

Déclaration liminaire de la CGT

Lors du dernier CHS les organisations syndicales sont intervenues à de nombreuses reprises sur la situation dégradée des conditions de travail dans les ESI et notamment sur Bordeaux-Océan et Poitiers. Les réponses apportées par la Direction n'ont pas été à la hauteur des attentes des personnels. En témoigne la participation exceptionnelle des collègues de ces deux ESI à la journée de grève du 13 avril dernier. 61 % des collègues de Poitiers et près de 70 % de ceux de Bordeaux-Océan vous ont adressé un message clair. La CGT attend de votre part des mesures concrètes et un changement de management dans le sens de l'apaisement, afin que nos collègues puissent retrouver des conditions de travail normales. Aujourd'hui ce CHS permettra de mesurer votre réelle volonté de mettre en place ce changement.

Le précédent CHS a décidé de procéder à une visite du service CQ de l'ESI de Poitiers compte tenu des divers problèmes que rencontrent les personnels de ce service. Une délibération a été adoptée en ce sens. La délégation qui se rendra à Poitiers a commencé son travail préparatoire mais nous constatons que les choses avancent lentement. Nous attendons toujours une réponse à notre demande du 18/04 dernier. La CGT appuie la demande des personnels de ce service qui souhaitent que cette visite soit organisée rapidement.

Nous souhaitons également évoquer le sujet de la fusion des deux ESI Bordelais. Il y a deux mois, le 12 avril, vous aviez reconnu avoir deux mois de retard sur le travail préparatoire à réaliser pour la fusion juridique des 2 ESI au 1/09/2017. Des groupes de travail devaient être organisés sur les « règles de vie commune » et sur « le management à distance ». GT qui devaient associer les personnels et dont les travaux devaient être présentés aux organisations syndicales. On se retrouve en CHSCT le 13 juin et nos représentants en CTL n'ont reçu qu'hier un premier document qui sera présenté au CTL du 15/06 ! Ce n'est pas comme ça que l'on crée la confiance et que l'on prépare sereinement une fusion juridique annoncée depuis des mois !

S'ajoute aujourd'hui à ce dossier la fusion géographique des 2 ESI que les Directions des ESI ont annoncé aux personnels il y a quelques jours. Ce n'est pas une mince affaire et, dans ce cas aussi, nous ne pouvons qu'être inquiet. Vous avez repoussé la réunion que vous proposiez aux syndicats à une date inconnue. Les ESI travaillent à l'installation des équipes dans les étages et aucune consultation des représentants des personnels n'est proposée. De multiples questions se posent et il devient urgent d'apporter des réponses claires, notamment sur les places de parking, la température dans les bureaux, les m² réellement disponibles par agent, la date du déménagement. Or les consignes ministérielles en matière de réorganisation ou restructurations des services sont claires en la matière. Le CHSCT doit être consulté sur ces sujets et suffisamment en amont des opérations !

Pour terminer, nous tenons encore à déplorer l'envoi des documents préparatoires à ce CHS. La Direction n'a pas hésité cette année à remettre en cause les conditions d'exercice des mandats des représentants dans les organismes paritaires. Elle pourrait au moins respecter les règles de fonctionnement de ces instances. Nous attendons aussi toujours la dématérialisation des registres hygiène et sécurité annoncée plusieurs fois déjà. Par ailleurs, nous regrettons que de nouveau vous convoquiez CHSCT et CTL dans la même semaine!

Tous les sujets abordés dans notre déclaration sont de votre ressort ! Vous disposez des marges de manœuvres nécessaires pour y répondre.